RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022

SIEGE 27
VECTEUR D'ÉNERGIE DE L'EURE

SIEGE27.FR

ÉDITO

2022 aura été marquée par une triple crise, énergétique, économique et géopolitique dont les intensités respectives ont surpris l'Europe mais aussi chacun de nous dans l'exercice de missions quotidiennes au service de l'intérêt public.

Comme l'année précédente, le SIEGE 27 a cherché à rester garant de la solidarité départementale, socle de son existence et de son unité au service de tous. Cette raison d'être s'est exprimée avec une intensité jamais égalée dans l'amélioration des réseaux d'énergie, de l'éclairage public et le déploiement de sujets innovants de nature à répondre aux préoccupations des communes du département et des usagers eurois.

De même, son rôle de tiers de confiance s'est renforcé sur les questions qui nécessitent à la fois une cohérence territoriale, une attention à la méthode et une expertise forte. Je pense notamment aux problématiques de mobilité, et de développement des énergies renouvelables.

L'urgence climatique qu'il n'était plus possible de nier l'été dernier est au cœur des missions du SIEGE 27 : qualité des réseaux de distribution, mix énergétique, maîtrise de la demande en énergie... Comme vous pourrez le lire dans les pages qui suivent, le SIEGE 27 est armé pour y répondre avec agilité, pragmatisme et sens du bien commun.

N'hésitez pas à le solliciter.

Xavier Hubert
Président du SIEGE 27

SOMMAIRE

ÉDITO p.2

L'ANNÉE 2022 p.4

LE SIEGE 27 p.5
gouvernance,
ressources humaines, finances

L'ÉLECTRICITÉ p.10
concession, groupement d'achat

LES TRAVAUX SUR LES RÉSEAUX p.11
effacement, renforcement, extension,
éclairage public, télécommunication

LA MAINTENANCE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC p.13

LE GAZ p.14
concession, méthanisation

ÉNERGIES RENOUVELABLES p.16
éolien, photovoltaïque, bois-énergie

MOBILITÉ PROPRE p.20

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE p.22

PCRS/SIG p.23

17 MARS

RENCONTRE ENTRE LE SIEGE 27 ET GRDF

Une rencontre avec Frédéric Martin, Directeur Général Adjoint chez GRDF, qui a permis d'échanger en profondeur sur divers sujets ; notamment le rôle du gaz, en s'accordant sur les orientations mutuelles à prendre et sur la nécessité de continuer d'adapter le réseau gaz eurois en aménageant le territoire.

27>29 SEPTEMBRE

PARTICIPATION AU 38ÈME CONGRÈS DE LA FNCCR

Membre du TEN (Territoire d'énergie Normandie), le SIEGE 27 était présent en tant qu'exposant durant les trois jours de congrès. Aimery de Vandière, Directeur Général du SIEGE 27 a également été invité à prendre la parole lors d'une table ronde au sujet des outils de massifications de projets territoriaux en faveur des énergies renouvelables.

07 MAI

INAUGURATION DU PARC ÉOLIEN DE ROMAN-GRANDVILLIERS

Début mai, EDPR et le SIEGE 27 inauguraient le parc éolien en présence d'une centaine de personnes.

Le SIEGE 27 a pris une participation dans le capital de la société à hauteur de 15 % avec pour but de mener conjointement l'exploitation du parc éolien à la suite de sa construction.

Ce parc de 4 éoliennes d'environ 9 MW de puissance installée avec une production estimée à 18 GWh/an permettra d'alimenter près de 15 000 personnes en énergie et d'éviter annuellement l'émission de 800 tonnes de CO2.

13 OCTOBRE

VISITE DU PRÉFET AU SIEGE 27

Simon BABRE, Préfet de l'Eure et Isabelle BUREL, Directrice de projet transition écologique et économique territoriale, se sont rendus au SIEGE 27 pour échanger sur les grands enjeux énergétiques actuels.

L'occasion pour Xavier HUBERT, Président du SIEGE 27, d'exposer les nombreux services proposés par le syndicat pour inciter et soutenir les collectivités à agir en faveur de la transition énergétique.

17 OCTOBRE

XAVIER HUBERT INTERVIENT AU COLLOQUE DU DÉPARTEMENT DE L'EURE

Le Président a été invité à s'exprimer en tant que Président du SIEGE 27 lors d'une table ronde ayant pour problématique "Quelles stratégies de production locale d'énergies renouvelables pour les collectivités de l'Eure ?" et a ainsi pu présenter l'accompagnement du syndicat en matière de développement des projets d'énergies renouvelables.

26 NOVEMBRE

LE SIEGE 27 DOUBLE LAURÉAT «TERRITOIRES ENGAGÉS GAZ VERT»

Le SIEGE 27 et l'agglomération Evreux Porte de Normandie sont nommés lauréats pour la partie valorisation des initiatives réalisées en faveur des gaz verts sur le Département et pour la partie nouveaux projets à caractère innovant.

Jérôme Loquet, Délégué Territorial GRDF est venu féliciter le syndicat d'être double lauréat «territoires engagés gaz vert» lors de son dernier Comité syndical le 26 novembre 2022.

Créé en 1946, le Syndicat Intercommunal de l'Électricité et du Gaz de l'Eure, établissement public de coopération intercommunale, est aujourd'hui considéré comme un acteur majeur des enjeux énergétiques du territoire Eurois.
Il regroupe l'intégralité des communes du département.
Au-delà de ses missions historiques, en tant qu'autorité organisatrice de la distribution de l'électricité, du gaz et de l'éclairage public, le syndicat agit pour la transition énergétique et accompagne les collectivités de son territoire dans leurs divers projets.

LA GOUVERNANCE

La présidence du SIEGE 27 est assurée par Xavier Hubert, Président, et ses trois Vices-Président(e)s, Jean-Marc Moglia, Gwendoline Presles, et Pascal Cauche.

Le Comité Syndical est l'assemblée délibérante du SIEGE 27, disposant du pouvoir de décision dans l'ensemble des domaines d'intervention du syndicat, et principalement en matière budgétaire et statutaire. Il est actuellement composé de 585 délégués à voix délibérative et 90 délégués à voix consultative, représentant chacune des communes (et des communes déléguées regroupées au sein des communes nouvelles).

Le Bureau Syndical composé de 26 membres dont le Président et les 3 Vice-Présidents. Le Bureau Syndical est en charge de la préparation des décisions du Comité syndical se réunit en Commission des Finances, et dispose de délégations de pouvoirs étendues du Comité pour assurer le fonctionnement courant du SIEGE 27.

Le Syndicat a également constitué plusieurs commissions afin de préparer les décisions et d'assister l'exécutif dans la mise en oeuvre de ses missions : la Commission Consultative paritaire sur l'énergie, la Commission d'Appel d'Offres, la Commission de Délégation des Services Publics, la Commission Consultative des Services Publics Locaux, les commissions Intercommunales et les deux commissions villes A et villes B.

1
DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES
2
COMITÉS SYNDICAUX
6
BUREAUX SYNDICAUX

LES RESSOURCES FINANCIÈRES

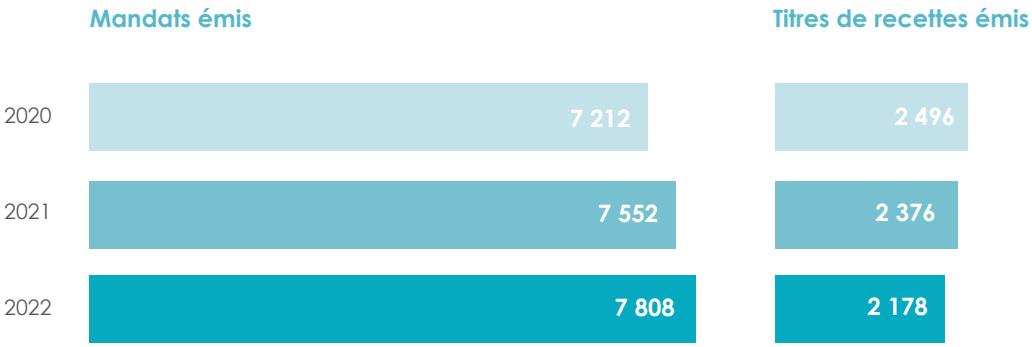

FONCTIONNEMENT
dépenses (en €)

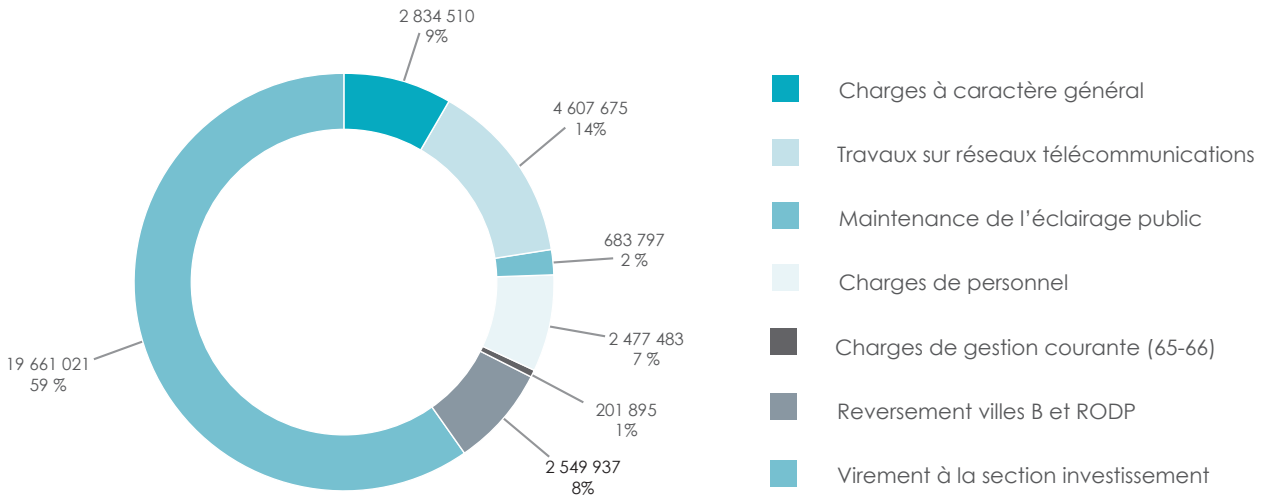

FONCTIONNEMENT
recettes (en €)

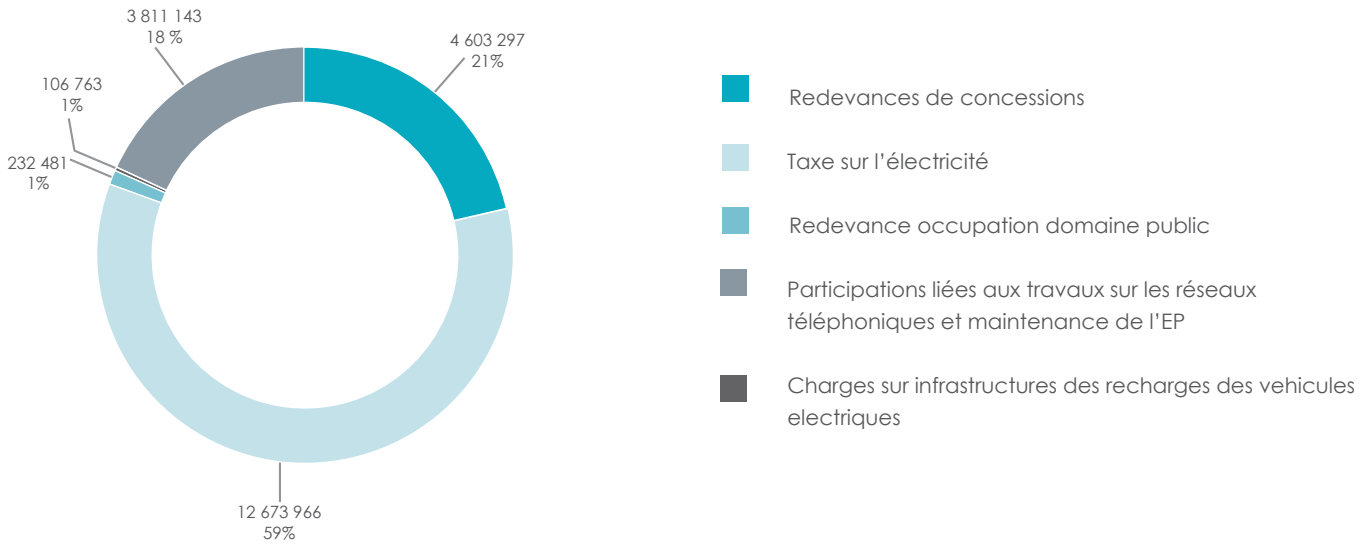

INVESTISSEMENT
dépenses (en €)

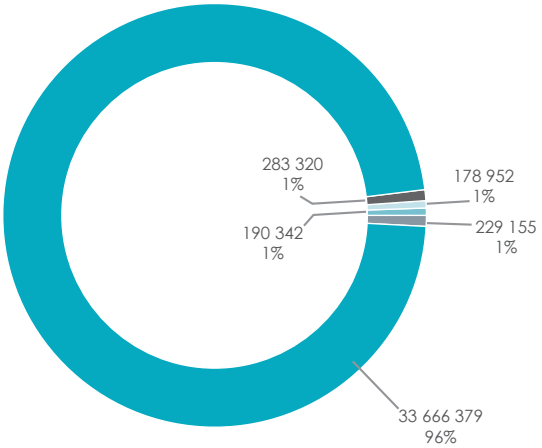

- Travaux (hors réseaux de télécommunications) et RAR
- Travaux en coordination (opération pour compte de tiers)
- Construction : extension des locaux SIEGE 227
- Autres immobilisations (chap 20/21)
- RVE et stations hydrogènes

INVESTISSEMENT
recettes (en €)

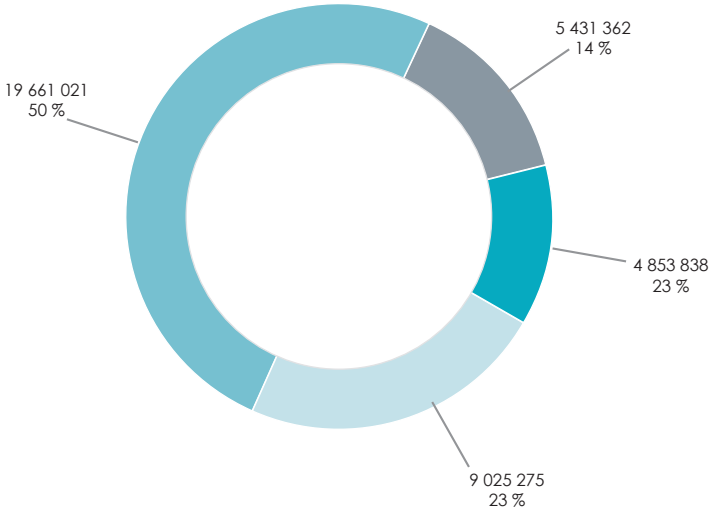

- Participations aux travaux
- Participations du FACÉ et de l'Article 8 (ENEDIS)
- Virement de la section de fonctionnement
- Fond de compensation de la TVA

LES RESSOURCES HUMAINES

Le SIEGE 27 en 2022, c'est 45 agents aux côtés des collectivités pour répondre au mieux aux enjeux énergétiques actuels.

Parmi les 45 agents, on compte :

- 12 agents de catégories A (dont 8 hommes et 4 femmes) ;
- 19 agents de catégories B (dont 16 hommes et 3 femmes) ;
- 14 agents de catégories C (dont 1 hommes et 13 femmes).

En 2022, un budget de 16 967 € a été consacré à la formation des agents. Cela représente 96,5 jours de formation soit 4 jours en moyenne par agent. 22 agents ont bénéficié de formations.

Le Syndicat tient à préserver un haut niveau de compétences et veille à les développer afin de proposer des expertises au plus près des réalités de son territoire.

LES MARCHÉS PUBLICS

LISTES DES MARCHÉS CONCLUS EN 2022

MARCHÉS DE SERVICES

MARCHÉ DE DÉTECTION ET LE GÉO RÉFÉRENCEMENT DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE

Montant maximum du marché : 750 000 € HT, conclu pour une durée d'1 an reconductible de façon expresse 3 fois.
Procédure Formalisée

	ATTRIBUTAIRE
LOT 1 - Secteurs de Verneuil d'Avre et d'Iton, Mesnils sur Iton, Saint André de L'Eure, Evreux, Conches en Ouche, Pacy sur Eure	SAS TOPO ETUDES
LOT 2 - Secteurs de Louviers, Les Andelys, Gisors, Vernon, Le Neubourg, Brionne	ETUDIS
LOT 3 - Secteurs de Pont-Audemer, Bourg-Achard, Bernay, Mesnils en Ouche	ETUDIS

MARCHÉ POUR LA RÉALISATION D'AUDITS ÉNERGÉTIQUES DE BÂTIMENTS PUBLICS PROPRIÉTÉS DES COLLECTIVITÉS DU DÉPARTEMENT DE L'EURE.

Montant maximum du marché : 200 000 € HT, conclu pour une durée d'1 an reconductible de façon expresse 3 fois.
Procédure adaptée

	ATTRIBUTAIRE
LOT 1 - CA Evreux Portes de Normandie - CC du Pays de Conches en Ouche - CC Interco Normandie Sud Eure	SOCOTEC SMART SOLUTIONS
LOT 2 - CC Roumois Seine -CC du Pays de Honfleur-Beuzeville (sauf communes hors du département de l'Eure) - CC de Pont-Audemer Val de Risle - CC Lieuvin Pays d'Auge - CC Intercom Bernay Terres de Normandie - CC du Plateau du Neubourg	SOCOTEC SMART SOLUTIONS
LOT 3 - CA Seine-Eure - CA Seine Normandie Agglomération - CC de Lyons Andelle - CC du Vexin Normand	SOCOTEC SMART SOLUTIONS

MARCHÉ POUR LA RÉALISATION DE PRESTATIONS DE TRAVAUX SOUS TENSION (TST) HTA, SUR L'ENSEMBLE DU DÉPARTEMENT DE L'EURE.

Sans montant minimum ni maximum, conclu pour une durée d'1 an reconductible de façon expresse 3 fois.
Procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence.
Procédure Formalisée

	ATTRIBUTAIRE
Département de l'Eure	ENEDIS-D

MARCHÉ POUR UNE MISSION D'ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE POUR LA PRÉFIGURATION ET LA CRÉATION D'UNE SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE LOCALE DÉDIÉE AUX PROJETS D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

Groupement FINANCE CONSULT SAS / AARPI INTERBARREAUX – ADALTYS AVOCATS / ALGOE SAS.

MARCHÉS DE FOURNITURES

MARCHÉ DE FOURNITURES D'INFRASTRUCTURES DESTINÉES À LA RECHARGE RAPIDE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES Y COMPRIS LES ÉQUIPEMENTS RELATIFS À LA COMMUNICATION INSTANTANÉE ENTRE LES USAGERS ET L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (INTEROPÉRABILITÉ ET SUPERVISION).

Avec un montant minimum fixé en quantité à 4 bornes et un maximum de 8 bornes, conclu pour une durée allant de sa date de notification au 31/12/2025.
Procédure Formalisée

	ATTRIBUTAIRE
Département de l'Eure	SGA INDUSTRIES

MARCHÉS DE TRAVAUX

MARCHÉ D'ÉCLAIRAGE PUBLIC POUR LES OPÉRATIONS ISOLÉES (HORS COORDINATION) SANS TRANCHÉES (SAUF POUR ALIMENTATION SUR 100 MÈTRES MAXIMUM) ET HORS FOURNITURES (MÂTS ET LUMINAIRES)

Sans montant minimum ni maximum, conclu pour une durée d'1 an reconductible de façon expresse 3 fois.
Procédure Formalisée

	ATTRIBUTAIRE
LOT 1 - Secteurs de Beuzeville, Quillebeuf sur Seine, Pont-Audemer	SPIE CITYNETWORKS
LOT 2 - Secteurs de Montfort sur Risle, Routot, Bourgtheroulde	TEAM RESEAUX
LOT 3 - Secteurs de Cormeilles, St Georges du Vièvre, Thiberville	TEAM RESEAUX
LOT 4 - Secteurs de Beaumont le Roger et Brionne	TEAM RESEAUX
LOT 5 - Secteurs de Bernay, Broglie, Mesnil en Ouche	TEAM RESEAUX
LOT 6 - Secteurs de Le Neubourg et Amfreville la Campagne	TEAM RESEAUX
LOT 7 - Secteurs de Conches en ouche, Mesnils sur Iton	LEBRUN MARIE
LOT 8 - Secteurs de Rugles, Breteuil, Verneuil sur Avre	LEBRUN MARIE
LOT 9 - Secteurs de Saint André, Nonancourt	LEBRUN MARIE
LOT 10 - Secteur d'Evreux	LEBRUN MARIE
LOT 11 - Secteur de Vernon	LEBRUN MARIE
LOT 12 - Secteur de Louviers	BLONDEL ELECTRICITE
LOT 13 - Secteurs des Andelys et Gaillon	BLONDEL ELECTRICITE
LOT 14 - Secteurs de Gisors et Vexin sur Epte	BLONDEL ELECTRICITE
LOT 15 - Secteurs de Fleury sur Andelle, Lyons la Forêt, Etrépagny	BLONDEL ELECTRICITE

MARCHÉ DE RÉALISATION DE DEUX INSTALLATIONS PHOTOVOLTAÏQUES EN TOITURE DE BÂTIMENTS PUBLICS ET UNE INSTALLATION PHOTOVOLTAÏQUE EN OMBRIÈRE DE PARKING.

Montant maximum du marché : 400 000 € HT, conclu pour une durée allant de sa date de notification et pour une durée de 18 mois.
Procédure adaptée

	ATTRIBUTAIRE
LOT 1 - Toiture de l'école Guy de Maupassant de Breteuil (27160)	DELVALLE ENERGIE
LOT 2 - Toiture de l'école de Longchamps (27150)	GARCZYNSKI TRAPLOIR YVETOT
LOT 3 - Ombrière sur le parking du camping municipal de Saint-Georges-du-Vièvre (27450)	AVENEL

MARCHÉ DE CLÔTURES EN BORDURE DE VOIE ET EN POURTOUR DE POSTE DE TRANSFORMATION ÉLECTRIQUE DE DISTRIBUTION PUBLIQUE, SUR L'ENSEMBLE DU DÉPARTEMENT DE L'EURE.

Montant maximum du marché : 40 000 € HT, conclu pour une durée d'1 an reconductible de façon expresse 2 fois.
Procédure adaptée

	ATTRIBUTAIRE
LOT 1 - Secteurs de Beuzeville, Quillebeuf sur Seine, Pont-Audemer, Montfort sur Risle, Routot, Bourgtheroulde, Cormeilles, St Georges du Vièvre, Thiberville, Brionne, Beaumont le Roger, Bernay, Broglie, Mesnil en Ouche	ENTREPRISE PHAURE
LOT 2 - Secteurs de Conches en Ouche, Mesnils sur Iton, Rugles, Breteuil, Verneuil sur Avre, St André de l'Eure, Nonancourt	ENTREPRISE PHAURE
LOT 3 - Secteurs d'Amfreville St Amand, Le Neubourg, Evreux, Vernon, Louviers	ENTREPRISE PHAURE
Secteurs des Andelys, Gaillon, Gisors, Vexin sur Epte, Fleury sur Andelle, Lyons la Foret, Etrépagny	CNC SARL

MARCHÉ DE DÉMOLITION POSTE TOUR

ENTREPRISE DROUET

Compétence historique du SIEGE 27, la distribution de l'électricité reste l'une des missions principales du SIEGE 27.
Le syndicat est propriétaire de l'ensemble des ouvrages du réseau public de distribution par transfert de compétence de toutes les communes de l'Eure et assure la maîtrise d'ouvrage de certains travaux. Il a également pour mission le contrôle de la bonne application du cahier des charges du contrat de concession renouvelé en décembre 2020.

LA CONCESSION

Le contrat de concession impliquant le SIEGE 27, EDF et ENEDIS renouvelé en décembre 2020 est conclu pour une durée de trente ans à compter du 1er janvier 2021.

Tous les ans un compte-rendu d'activités est transmlis par Enedis en application du contrat de concession. Son contrôle est essentil en ce qu'il permet d'assurer une qualité de l'électricité aux trajectoires exprimées dans le contrat.

585
communes concédées

324 541
clients

3 448 GWH
électricité consommée

Un document dédié au contrôle de la concession sera publié en septembre 2023.

LE GROUPEMENT D'ACHAT, FACE À LA CRISE ÉNERGÉTIQUE

Depuis 2016, le groupement d'achat d'énergie mis en place par le syndicat suite à la suppression progressive des tarifs réglementés de vente (TRV) pour les collectivités permet de négocier en amont les prix de l'électricité sur les marchés en regroupant les commandes, d'optimiser les dépenses, de sécuriser et simplifier les démarches administratives, de prendre en charge les relations avec le(s) fournisseur(s) et de participer à la transition énergétique.

Face à l'inflation du prix de l'électricité, le SIEGE 27, fait le choix pour les exercices 2022 et 2023 de recourir partiellement à des prix révisables Arenh plus sécurisés dans ce contexte, normalement fixés à 42€/MWh pour une partie du tarif, l'autre partie étant indexée sur les prix de marché. Grâce à cette expertise et cette connaissance du marché, le groupement a pu bénéficier de prix inférieurs aux prix constatés dans d'autres groupements y compris nationaux, et se place dans la moyenne basse des prix constatés au baromètre FNCCR. A noter que ces prix sont majoritairement inférieurs aux tarifs issus de l'application du bouclier tarifaire et de l'amortisseur électricité créés par les pouvoirs publics en 2023.

En 2023, le SIEGE aura à relancer son marché subséquent pour la livraison d'électricité à ses membres pour 2024 et 2025.

QUALITÉ ET SÉCURITÉ LES DEUX MOTS D'ORDRE DE LA PROGRAMMATION

Concernant les travaux sur le réseau de distribution électrique, le SIEGE 27 reste fidèle à sa politique de programmation en favorisant toujours l'amélioration de la qualité de la desserte, cela en priorisant les travaux sur les réseaux en contrainte d'intensité de tension ou fragile mécaniquement.

RENFORCEMENT

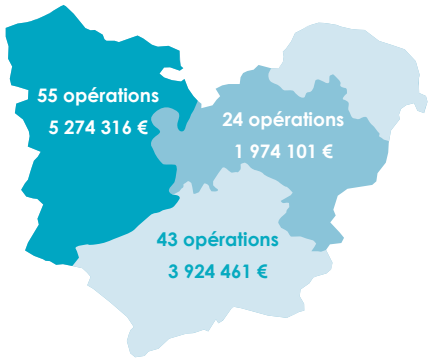

Nombre total d'opérations : 122
Coût total des opérations : 11 172 878 €

EFFACEMENT

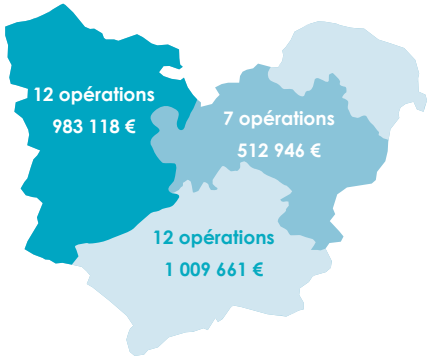

Nombre total d'opérations : 31
Coût total des opérations : 2 460 725 €

EXTENSION

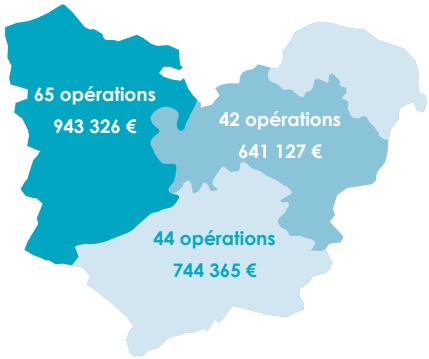

Nombre total d'opérations : 151
Coût total des opérations : 2 328 818 €

2 459
actes d'urbanisme instruits en 2022

LES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Depuis 2005, le SIEGE 27 est tenu de pour procéder, en coordination avec un enfouissement du réseau de distribution publique d'électricité, à la mise en souterrain des réseaux téléphoniques.

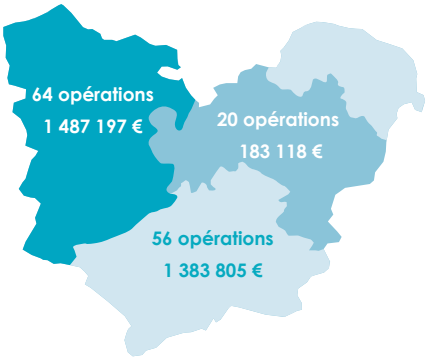

Nombre total d'opérations : 140
Coût total des opérations : 3 054 120 €

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Afin de favoriser un meilleur éclairage public sur son territoire, le SIEGE 27 poursuit sa politique d'éclairement juste depuis plusieurs années. En mesure d'assurer la maîtrise d'ouvrage, la maîtrise d'œuvre, la gestion de la maintenance et l'exploitation des parcs, le syndicat fait de l'éclairage public un pilier majeur de la transition énergétique du département. En 2022, les travaux d'éclairage public ruraux et urbains représentaient 19% de l'enveloppe budgétaire consacrée aux travaux sur les réseaux (hors opérations de maintenance).

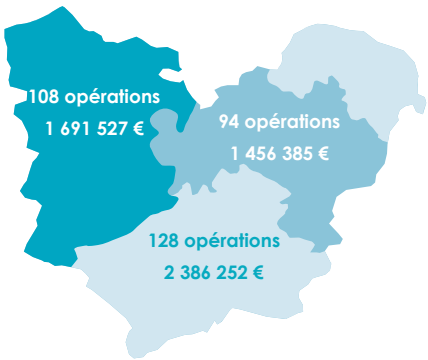

Nombre total d'opérations : 330
Coût total des opérations : 5 534 164 €

Depuis quinze ans le syndicat propose aux communes intéressées un service de maintenance des installations d'éclairage public exercé sous forme de compétence optionnelle.
En cas de dysfonctionnements, d'accidents ou d'actes de vandalisme les communes adhérentes adressent une demande d'intervention auprès du SIEGE 27 qui se charge d'organiser et suivre les interventions des entreprises en charge du secteur. Pour éviter les opérations de maintenance curative, le syndicat effectue également des actions de maintenance préventive pour veiller au bon fonctionnement des parcs et ainsi limiter les interventions.

198
communes adhérentes

34 133
points lumineux gérés (dont 4 422 équipés de LED)

1 878
armoires d'éclairage public gérées

202 800 €
investis en mise en conformité

55 017 €
consacrés aux dommages

1 496
demandes d'intervention

7 704
réponses aux DT/DICT

LE RENOUVELLEMENT DU MARCHÉ PRÉVU POUR L'ANNÉE 2023

Le 1er juillet a débuté la dernière année du marché maintenance en cours, un nouvel appel d'offres sera publié début 2023 pour une date d'effet au 1er juillet 2023.

Dans ce nouveau marché le service maintenance intégrera le remplacement des lampes traditionnelles SHP par des lampes LED des luminaires, les plus récents ne pouvant bénéficier d'un remplacement anticipé. Ce dispositif n'a pas pour vocation à améliorer l'éclairement mais de répondre à la diminution de la consommation d'énergie telle que souhaitée par de nombreuses collectivités confrontées à la hausse des prix.

10
communes ont adhéré au service maintenance EP en 2022

En 1949, la compétence de service public de distribution de gaz combustible en réseau a été transférée au syndicat. Son rôle majeur dans la transition énergétique du territoire a naturellement poussé le SIEGE 27 à s'emparer de la méthanisation en injection. Une filière au cœur de l'actualité en 2022.

LA CONCESSION

Tout comme pour la distribution publique d'électricité, le syndicat contrôle la bonne application des cahiers des charges par les concessionnaires.

Les concessionnaires assurent la maîtrise d'ouvrage et le financement des travaux du réseau qu'ils exploitent durant toute la durée du contrat.

En 2022, le nombre de communes desservies sur le département eurois s'élève à 184, soit 166 en gaz naturel et 18 en propane.

Le SIEGE 27 fût le premier syndicat de France à signer un contrat de concession avec un autre opérateur que GRDF. Trois concessionnaires se partagent actuellement la distribution :

GRDF
pour 164 communes ;

GEDIA
pour 3 communes ;

ANTARGAZ ÉNERGIES
pour 17 communes.

Un document dédié au contrôle de la concession sera publié en septembre 2023.

DÉVELOPPER LA FILIÈRE MÉTHANISATION DANS L'INTÉRÊT DE SON TERRITOIRE

Depuis 2017, le SIEGE 27 est impliqué à de multiples échelles pour défendre l'intérêt du département en matière d'injection et d'usages du biométhane.

À l'échelle nationale le syndicat apporte notamment ses contributions aux consultations de la CRE (Commission de Régulation de l'Énergie).
Membre du Plan « Métha'Normandie » mis en œuvre par la Région et l'Ademe, et adhérent de Biomasse Normandie, le SIEGE 27 participe à la mise en œuvre de la stratégie régionale.
Sur son département, il participe également au comité des énergies renouvelables mis en place pour faciliter les démarches des porteurs de projets.

Et pour rappel, le SIEGE 27 accompagne les collectivités de son territoire de différentes manières.

- Il accompagne les collectivités et leurs groupements afin de faire émerger leurs projets, en participant notamment financièrement aux maillages et renforcements des réseaux ;

- Il soutient les porteurs de projets en leur donnant les conditions les plus favorables possibles en étroit partenariat avec GRDF et les intercommunalités et co-finance les études de faisabilité ou détaillées.

LE SAVIEZ-VOUS ?

À Bernay, l'unité de méthanisation Terr'Energie 27 permet d'alimenter 1000 foyers en gaz naturel

UNE ANNÉE RICHE EN PROJETS

L'année 2022, aura été riche en actualités, prouvant l'investissement du syndicat dans cette filière d'avenir pour son territoire.

Le SIEGE 27 au côté de l'agglomération Evreux Portes de Normandie est nommé lauréat le 23 novembre, de l'appel à projets « Territoire engagé gaz vert » mené par GRDF. A ce titre une enveloppe de 48 000 euros leur sera versée pour favoriser le développement des nouveaux projets.

La Charte Métha'Normandie, visant à encourager et favoriser le dialogue territorial lorsqu'un projet se dessine, a été officiellement lancée en décembre 2022.

Mi-2023, des projets à Capelles-Les-Grands, La Haye-le-Comte, et Mesnils-sur-Iton seront mis en service.

Depuis 2015, le SIEGE 27 développe ses compétences en matière d'énergies renouvelables afin de proposer des solutions innovantes, une expertise efficace et adaptée aux besoins des différentes collectivités. Éolien, photovoltaïque au sol ou sur bâtiment public, bois-énergies, méthanisation, le syndicat est en mesure d'accompagner sur de nombreux axes et d'œuvrer pour la transition énergétique sur le département. Les souhaits et les besoins des communes grandissants, le syndicat doit renforcer ses équipes dédiées à la transition énergétique mais également construire les outils adaptés à la production d'énergies renouvelable.

UNE SEM POUR ALLER PLUS LOIN

Au fil des années, le SIEGE 27 a constaté le potentiel de projets d'énergie renouvelable au sein desquels il est déjà et sera acteur (une douzaine d'ici 2027). Son objectif est de soutenir l'initiative des collectivités locales pour des projets publics et citoyens et de contribuer au capital des sociétés de développement si cela est pertinent.

En 2021, le syndicat a engagé des études juridiques et financières auprès de deux cabinets spécialisés afin d'analyser les différentes alternatives s'offrant à lui pour porter les projets de production d'énergie renouvelable.

Ces études ont bel et bien confirmé le constat du SIEGE 27 et ont mis en évidence plusieurs alternatives dont la création d'une Société d'Économie Mixte. C'est cette dernière solution qui a été retenue car la plus adaptée.

En 2022, afin d'aboutir à la création de sa propre SEM, le Syndicat a engagé des discussions avec d'autres partenaires publics et privés pour être accompagné et soutenu.

La création officielle de cette Société d'Économie Mixte est prévue courant 2023.

UN MÂT DE MESURE INSTALLÉ À VRAIVILLE

Les communes de la Haye Malherbe, Mandeville, Surtauville, Terres de Bord et Vraiville, l'Agglomération Seine Eure, le SIEGE 27, la SEM SIPEnR, et la société VSB se sont associés afin de faire émerger un projet éolien public et citoyen et d'en maîtriser localement les orientations et les retombées économiques.

En octobre 2022, une première étape importante du projet a eu lieu : la pose d'un mât de mesure de vent sur la commune de Vraiville pour une durée d'un an minimum. Ce mât permettra l'acquisition de différentes données de vent (vitesses, direction, fréquence etc.) mais aussi température, humidité et pression pour caractériser le potentiel éolien de la zone. Un dispositif d'écoute en hauteur sera également installé de façon à enrichir les éventuelles études naturalistes, notamment l'étude relative àl'activité des chiroptères.

3 PROJETS PHOTOVOLTAÏQUES AU SOL EN INSTRUCTION

Cetreval - Malleville-sur-le-Bec
(5 MW)
SETOM - Mercey - La Chapelle Longueville
(10 MW)
Saint-André de l'Eure
(12 MW)
Mesnil-Rousset
(6 MW)

WEST-ENERGIES QUITTE LE DÉPARTEMENT

2022 marque la fin du co-actionnariat entre le SIEGE 27 et West- Energies dans la SAS «CPES Terres Neuves I». En effet, le Conseil d'administration de cette Société d'Économie Mixte Normande, a décidé de recentrer l'ensemble de ses activités sur le seul département de la Manche et demande à se retirer du groupement d'investisseurs qui avaient été constitués par le SIEGE 27 sur le département pour faciliter l'émergence de projets d'énergie renouvelable publics et citoyens.

Pour rappel, West Energies et le SIEGE 27 sont co actionnaires avec la Caisse des Dépôts/Banque des Territoires du parc photovoltaïque de la Chapelle Longueville, dit Terres Neuves I en service depuis 2019 (une centrale au sol de 18 hectares).

En décembre, West-Energies s'est donc officiellement retiré du projet, 90% des parts sont actuellement détenue par l'entreprise CVE. L'opérateur est déjà propriétaire du projet photovoltaïque au sol Terres Neuve II.

Lors des discussions engagées dans le cadre de ce changement, le SIEGE 27 a négocié 10% supplémentaires de parts au capital de la société. L'acquisition officielle de ces parts se réalisera en 2023.

À SAINT-ANDRÉ DE L'EURE, UN PROJET PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL BIEN ENGAGÉ

En partenariat avec la Société d'Économie Mixte SIPEnR, et aux cotés de la commune de Saint-André de l'Eure, le SIEGE 27 s'est engagé dans un projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol sur l'ancienne piste bétonnée de l'aérodrome dont la commune de Saint André de l'Eure est propriétaire.

En 2020, la société de projet « Transition euroise de Saint André de l'Eure » a donc été créée (SIPEnR 51%, SIEGE 27 34%, Saint André de l'Eure 15%). En 2022, l'agglomération Evreux Porte de Normandie a exprimé la volonté d'acquérir 1% de la SAS, le SIEGE 27 va ainsi céder les actions correspondantes début 2023.

Cette année également, le permis de construire a été déposé et des réunions d'informations ont été organisées . En 2023 se déroulera une enquête publique d'une durée d'un mois.

UNE PREMIÈRE CHAUDIÈRE BOIS INAUGURÉE À SURTAUVILLE

Depuis novembre 2019, le SIEGE 27 propose aux communes de son territoire d'intervenir pour transformer le mode de chauffage de leurs bâtiments publics en chauffage au bois-énergie. Délégataire en phase étude et travaux, il capte les subventions régionales et de l'ADEME pour le compte de la commune qui participe au projet à hauteur de 20%.

À Surtauville, il s'agit de la première chaufferie bois implantée par le SIEGE 27. Mise en service en octobre 2022, elle sera inaugurée en fin d'année, le 7 décembre.

Cette installation représente l'un des cinq projets déjà identifiés dans le cadre d'un contrat patrimonial fraîchement conclu avec l'ADEME. Ce dernier consiste à soutenir le développement des énergies renouvelables thermiques dans le Département sur cinq ans ; l'objectif final étant d'atteindre une production de chaleur de 1200 MWh/an grâce à l'ensemble des projets.

UN CONTRAT AVEC L'ADEME POUR FAVORISER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES DANS LA PRODUCTION DE CHALEUR

Depuis 2016 l'ADEME propose des contrats de développement des énergies renouvelables thermiques, destinés à soutenir la réalisation de groupes de projets d'énergies renouvelables thermiques portés par un seul et même maître d'ouvrage. L'objectif étant d'accroître la part des énergies renouvelables dans la production de chaleur et atteindre les objectifs que la France s'est fixée.

Réunissant les compétences techniques, économiques et juridiques, le SIEGE 27 a délibéré favorablement le 30 novembre 2019, pour la mise en place d'un dispositif d'accompagnement pour les communes du département.

Dans ce contexte, le SIEGE 27 sollicite donc une participation financière de l'ADEME à la réalisation sur 5 ans de chaudières bois dédiées ou avec réseau technique qui permettront au total la production de 1200 MWh/an.

En juillet 2022, le « contrat patrimonial de développement des EnR thermique dans l'Eure » a été officiellement signé par le SIEGE 27 et l'ADEME. Cette convention financière va permettre la multiplication des projets sur le territoire.

LES PROJETS DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES SUR BÂTIMENTS PUBLICS SE MULTIPLIENT

Le SIEGE 27 dispose dorénavant de 8 installations photovoltaïques en service ainsi que 7 installations en travaux dont il assure et assurera l'exploitation et la maintenance. Un bilan qui témoigne de l'appétence des collectivités pour cet item qui pourrait être renforcé si la coordination entre les ingénieries publiques intègre dans la boucle de décision le SIEGE 27.

35
demandes d'études traitées dont

18
en cours d'études complémentaires

2
qui seront à traiter dans le cadre d'un projet de rénovation de toiture

12
ont dû être abandonnées pour cause de contraintes externes

3
sont opérationnelles pour passer à la phase travaux

Pour rappel, le SIEGE 27 accompagne les collectivités et leurs groupements pour des installations photovoltaïques sur bâtiments et ombrières de parkings publics en assurant leur maîtrise d'ouvrage puis leur exploitation.

Depuis 2016 le SIEGE 27 est au rendez-vous sur les questions de mobilité durable sur son territoire. Après avoir déployé un premier réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques en 2017, le syndicat s'est positionné comme précurseur de la mobilité hydrogène en France en implantant 3 stations sur son territoire. L'année 2022 a été de nouveau propice à la réflexion et à l'innovation.

UN SCHÉMA DIRECTEUR DES INFRASTRUCTURES

La Loi d'Orientation des Mobilités du 24 décembre 2019 a ouvert la possibilité pour les collectivités et établissements publics titulaires de la compétence de création et d'entretien d'Infrastructures de Recharges pour Véhicules Electriques et hybrides rechargeables d'élaborer un Schéma Directeur des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques et hybrides rechargeables ouvertes au public (appelé « SDIRVE »).

En 2021 le SIEGE 27 s'est donc proposé lors de la CCPE pour élaborer un schéma directeur à l'échelle départementale. Pour être intégrées à ce schéma, les communes devaient simplement transférer leur compétence d'aménagement et d'entretien d'IRVE au syndicat. Au 27 novembre 2022, 501/585 communes avaient choisi le parti de transférer cette compétence, rendant la réalisation de ce SDIRVE légitime.

Plus concrètement, cette étude approfondie des infrastructures de mobilité du territoire doit permettre la mise en place d'une stratégie à partir d'un diagnostic objectif et complet.

Le SDIRVE proposera donc une offre d'IRVE ouvertes au public coordonnée, adaptée au réseau électrique et cohérente avec les besoins identifiés sur le territoire. Dans le cadre de la présente démarche, le SIEGE 27 est identifié comme « logisticien ».

Le Schéma Directeur des Infrastructures du Département sera publié et diffusé au premier semestre 2023.

135
bornes de recharge

5 750
véhicules légers électriques dans l'eure

43 150
recharges

ROUEN-EVREUX EN CAR HYDROGÈNE

Depuis juin 2021, le SIEGE 27 participe au projet Nomad Car Hydrogène. Véritable innovation mondiale, ce projet vise à mettre en circulation un car électrique hydrogène sur la ligne existante reliant Evreux à Rouen à partir du rétrofit d'un véhicule diesel.

Le 17 juin 2022, soit un an plus tard, Hervé Morin, Président de la Région Normandie et Sylvain Picard, Directeur Général Délégué Transdev France ont présenté le véhicule rétrofité en présence de tous les acteurs qui ont participé à cette aventure, notamment le SIEGE 27.

Sa mise en circulation est prévue courant 2023. C'est un véritable coup d'accélérateur dans la transition énergétique régionale et dans le développement de la filière hydrogène pour une mobilité décarbonée.

Dans ce projet, le SIEGE 27 joue un rôle important, puisque cette innovation est rendue possible grâce à la station hydrogène du Vieil-Evreux qui peut délivrer un plein d'hydrogène de 30kg.

3
STATIONS H2
(Douains - Le Vieil-Evreux - Val-de-Reuil)

356
AVITAILLEMENTS

506
KG D'H2 DISTRIBUÉS

LA MAINTENANCE DES INFRASTRUCTURES

Depuis 2020, le service maintenance du syndicat est en charge du suivi de la maintenance du réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques.

150 312 € TTC
coût maintenance préventive

19 994 € TTC
coût maintenance curative

Le service maintenance surpervise également les opérations de maintenance des trois stations hydrogène.

Le SIEGE 27 s'est lancé depuis 2021, dans l'accompagnement des projets de rénovation énergétique des bâtiments publics de son territoire. Après le recrutement en 2021 d'un Économe de flux, un Conseiller en Energie Partagé a intégré le syndicat pour répondre le plus efficacement possible aux sollicitations des communes. Fin 2022, 17 communes avaient d'ores et déjà adhéré à ce service.

31
communes accompagnées en 2022

VALORISATION DES CEE

Instrument central dans les politiques énergétiques des collectivités, le SIEGE 27 s'est engagé depuis plus d'un an à accompagner ces dernières dans leurs démarches de maîtrise de la demande en énergie.

Le SIEGE 27 propose un accompagnement à la valorisation des Certificat d'Économie d'Énergie des collectivités et de leurs groupements, en mutualisant la récupération de ces certificats par le biais d'un prestataire qui s'engage sur un tarif de valorisation. Ce prestataire a la charge de vérifier l'éligibilité des dépenses aux CEE directement auprès des collectivités avant engagement des travaux, puis de collecter les justificatifs et déposer les dossiers de demandes de CEE. Il est enfin chargé de reverser directement aux collectivités le montant propre à chaque opération valorisée.

En 2022, c'est l'entreprise Hellio Solutions qui a été retenue pour une durée d'un an.

Pour rappel, les communes rurales peuvent bénéficier d'un fonds de concours pour la réalisation de travaux éligibles aux CEE. Ce fonds de concours est de 10 000 euros par bâtiment rénové dont le coût total des travaux éligibles aux Certificats d'Économie d'Énergie (CEE) est de 20 000€ HT minimum. En 2022, quatre communes en ont bénéficié.

Le décret anti-endommagement publié en 2012 réglementant les Déclarations d'Intentions de Commencement des Travaux (DICT), impose un géoréférencement précis des ouvrages par les exploitants de réseaux. Le SIEGE 27 nommé Autorité Publique Locale Compétente, est en charge de la coordination, la réalisation et la gestion du PCRS (Plan Corps de Rue Simplifié) de son département. Ce dernier devra être opérationnel d'ici 2026.

UN PCRS À L'ÉCHELLE RÉGIONALE

Afin de conserver une cohérence à l'échelle régionale, une convention cadre définit les grandes règles que les Autorités Publiques Locales Compétentes doivent suivre. Ces règles sont décidées par les différentes APLC.

Le SIEGE 27 est donc en charge de la réalisation du PCRS à l'échelle de son département, et viendra compléter les PCRS des quatre autres départements.

Concrètement, la création du PCRS vise à améliorer la précision du repérage des réseaux, et ainsi prévenir les risques d'accidents, à partager un fond de plan unique, fiable et normalisé, à mutualiser les coûts de collecte des informations pour chacun des acteurs et à optimiser les échanges entre les acteurs (collectivités, exploitants de réseaux, maîtres d'ouvrages, entreprises de travaux).

Afin d'assurer la réalisation du PCRS, un chargé de mission a intégré le SIEGE 27 en 2020. D'ici les prochaines années, des prises de vues aériennes et autres collectes de données brutes seront effectuées et transmises au syndicat pour être traitées pour alimenter le PCRS.

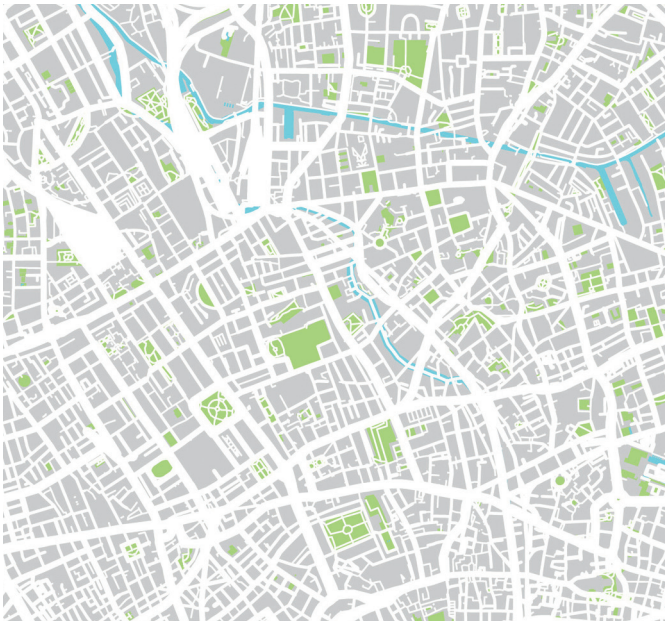

SIEGEO : LE SYNDICAT SE DOTE DE SON PROPRE SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Pour répondre à des besoins internes et pouvoir mener dans les meilleures conditions la réalisation du PCRS, la création d'un Système d'Information Géographique est en cours.

Cette base de données permettra notamment :

- La production cartographique
- Le reporting et l'analyse statistique
- Le suivi des travaux
- La gestion de tableaux de bord et de pré-requêtes via l'application Websig

Elle apportera un confort notable dans la réalisation de nombreuses opérations par le syndicat et les collectivités du département. En 2022, une phase d'échanges a été engagée pour collecter les différents besoins et enrichir la base de données.

Sa première version sera disponible en interne en 2023.

SIEGE 27

12 rue concorde
CS 30289
27002 EVREUX

02 32 39 82 00
siege27-direction@siege27.fr

siege27.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : XAVIER HUBERT
RÉDACTION/CONCEPTION : SIEGE 27
IMPRIMÉ PAR IRS IMPRIMERIE
CRÉDITS PHOTOS : SIEGE 27, ADOBE STOCK